

M

BUDGET GÉNÉRAL

11

Des Dépenses et Services du Royaume pour l'exercice 1834.

TITRE I^{er}. — DETTE PUBLIQUE.

NUMÉROS DES ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CHARGES ORDINAIRES.	CHARGES EXTRAORDINAIRES.	TOTAL.
CHAPITRE PREMIER.				
<i>Intérêts de la Dette.</i>				
1	Intérêts de la dette active inscrite au grand-livre auxiliaire	611,894 17	"	} 7,538,894 17
2	Intérêts de l'emprunt autorisé par la loi du 14 décembre 1831 5,040,000	6,048,000 "	"	
	Dotation de l'amortissement de cet emprunt 1,008,000			
3	Frais relatifs au paiement des intérêts et de l'amortissement de cet emprunt	150,000 "	"	
4	Intérêts et frais présumés des 15 millions de dette flottante	720,000 "	"	
5	Intérêts de la dette viagère	9,000 "	"	
CHAPITRE II.				
<i>Rémunérations.</i>				
	Pensions ecclésiastiques 890,000	2,650,000 "	"	} 3,037,500 "
	Id. civiles 420,000			
1	Id. civiques 210,000			
	Id. militaires 1,130,000			
2	Traitemens d'attente		137,500 "	
3	Subvention à la caisse de retraite		250,000 "	
CHAPITRE III.				
<i>Fonds de Dépôts.</i>				
1	Intérêts des cautionnemens dont les fonds sont encore en Hollande, ci. 160,000		167,000 "	} 288,000 "
	Intérêts des cautionnemens de comptables belges, inscrits au grand-livre d'Amsterdam. 7,000			
2	Intérêts des cautionnemens versés en numéraire depuis la révolution.	71,000 "	"	
3	Intérêts et remboursemens des consignations dont les fonds sont en Hollande.		50,000 "	
TOTALS. fr.		10,259,894 17	604,500 "	10,864,394 17

TITRE II. — DOTATIONS.

NUMÉROS DES ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CHARGES ORDINAIRES.	CHARGES EXTRAORDINAIRES.	TOTAL.
CHAPITRE PREMIER.				
Art. uniq.	Liste civile . . (Mémoire)	2,751,322 75	»	2,751,322 75
CHAPITRE II.				
— uniq.	Sénat	20,000 »	»	20,000 »
CHAPITRE III.				
— uniq.	Chambre des Représentans	400,000 »	»	400,000 »
CHAPITRE IV. <i>Cour des Comptes.</i>				
— 1.	Membres de la Cour	43,386 20	»	
— 2.	Personnel des bureaux	62,724 »	»	123,010 20
— 3.	Matériel	16,900 »	»	
TOTAUX. . . . fr.		3,294,332 95	»	3,294,332 95

TITRE III. — SERVICES GÉNÉRAUX.

MINISTÈRE DE LA JUSTICE.

NUMÉRO DES ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CHARGES ORDINAIRES.	CHARGES EXTRAORDINAIRES.	TOTAL.
CHAPITRE PREMIER.				
<i>Administration centrale.</i>				
Art. 1.	Traitement du Ministre	21,000 "	"	129,000 "
— 2.	Id. des employés	95,000 "	"	
— 3.	Matériel	13,000 "	"	
CHAPITRE II.				
<i>Ordre Judiciaire.</i>				
— 1.	COUR DE CASSATION. Personnel	233,800 "	"	1,873,560 "
— 2.	Id. Matériel	3,000 "	"	
— 3.	COUR D'APPEL. Personnel	484,890 "	"	
— 4.	Id. Matériel	18,000 "	"	
— 5.	Tribunaux de 1 ^{re} instance et de commerce	821,150 "	"	
— 6.	Justice de paix et tribunaux de police	312,720 "	"	
CHAPITRE III.				
<i>Justice Militaire.</i>				
— 1.	HAUTE-COUR MILITAIRE. Personnel	62,050 "	"	125,436 "
— 2.	Id. Matériel	4,200 "	"	
— 3.	Auditeurs militaires et prévôts	59,186 "	"	
— uniq.	Frais de poursuite et d'exécution, y compris mille francs pour le greffier de la Cour de Cassation, à charge de délivrer <i>gratis</i> toutes expéditions ou écritures réclamées par le procureur-général et par les administrations publiques	651,000 "	"	651,000 "
CHAPITRE IV.				
— uniq.	Constructions et réparations de locaux	35,000 "	"	35,000 "
CHAPITRE V.				
<i>Bulletin Officiel et Moniteur.</i>				
— 1.	Bulletin Officiel. Impression	25,000 "	"	86,672 "
— 2.	Moniteur. Personnel	11,672 "	"	
— 3.	Id. Timbres, impressions, papier, etc.	50,000 "	"	
	A REPORTER. fr.	2,900,668 "	"	2,900,668 "

SUITE DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE.

NUMÉRO DES ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CHARGES ORDINAIRES.	CHARGES EXTRAORDINAIRES.	TOTAL.
	REPORT. . . . fr.	2,900,668 "	"	2,900,668 "
	CHAPITRE VII.			
Art. uniq.	Pensions.	10,000 "	"	10,000 "
	CHAPITRE VIII.			
	<i>Prisons.</i>			
— 1.	Frais d'entretien et de nourriture des détenus.	764,000 "	"	2,153,800 "
— 2.	Traitement des employés attachés au service des prisons	226,300 "	"	
— 3.	Récompenses à accorder aux gardiens pour conduite exemplaire et actes de dévouem ^t .	2,500 "	"	
— 4.	Frais d'impression et de bureau	8,000 "	"	
— 5.	Réparations des bâtimens, constructions et entretien, etc.	153,000 "	"	
— 6.	Achat de matières premières et salaires	1,000,000 "	"	
	CHAPITRE IX.			
	<i>Établissmens de Bienfaisance.</i>			
— 1.	Frais d'entretien et de transport des mendians dont le domicile de secours est inconnu	11,630 "	"	315,704 "
— 2.	Secours à accorder aux établissemens de bienfaisance en cas d'insuffisance de leurs ressources	30,000 "	"	
— 3.	Pour avances à faire au nom des communes, à charge de remboursement de leur part, au dépôt de mendicité de la société de bienfaisance	74,074 "	"	
— 4.	Subsides pour les enfans trouvés et abandonnés, sans préjudice du concours des communes et des provinces	200,000 "	"	
	CHAPITRE X.			
— uniq.	Frais de police, mesures de sûreté publique.	50,000 "	"	50,000 "
	CHAPITRE XI.			
— uniq.	Dépenses ignorées et imprévues.	10,000 "	"	10,000 "
	TOTAUX fr.	5,440,172 "	"	5,440,172 "

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

NUMÉRO DES ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CHARGES ORDINAIRES.	CHARGES EXTRAORDINAIRES.	TOTAL.
CHAPITRE PREMIER.				
<i>Administration centrale.</i>				
Art. 1.	Traitement du Ministre et indemnité de logem ^t .	21,000 "	4,000 "	93,900 "
— 2.	Id. des employés.	43,400 "	"	
— 3.	Matériel.	25,500 "	"	
CHAPITRE II.				
<i>Traitemens des agens du service extérieur.</i>				
— 1.	France	58,000 "	"	357,300 "
— 2.	Grande-Bretagne	80,000 "	"	
— 3.	Prusse.	54,500 "	"	
— 4.	Autriche.	30,000 "	"	
— 5.	Russie	40,000 "	"	
— 6.	États-Unis	25,500 "	"	
— 7.	Diète germanique	12,600 "	"	
— 8.	Bésil.	21,000 "	"	
— 9.	Espagne.	12,600 "	"	
— 10.	Italie.	10,500 "	"	
— 11.	Suède	12,600 "	"	
— uniq.	Traitement des agens en inactivité.	10,000 "	"	10,000 "
— uniq.	Frais de voyage des agens du service extérieur, frais de courriers, estafettes et courses diverses	70,000 "	"	70,000 "
— uniq.	Frais à rembourser aux agens du service extér.	60,000 "	"	60,000 "
— uniq.	Missions extraordinaires et dépenses imprév.	60,000 "	40,000 "	100,000 "
TOTAUX. fr.		647,200 "	44,000 "	691,200 "

MINISTÈRE DE LA MARINE.

CHAPITRE PREMIER.				
— 1.	Administration centrale. Personnel . . .	4,850 "	"	8,350 "
— 2.	Id. Matériel . . .	3,500 "	"	
CHAPITRE II.				
— 1.	Bâtimens de guerre. Personnel . . .	355,054 "	"	678,050 85
— 2.	Id. Matériel . . .	322,996 85	"	
— uniq.	Magasin	2,600 "	8,000 "	10,600 "
— uniq.	Constructions	"	300,000 "	300,000 "
— uniq.	Dépenses éventuelles.	4,200 "	"	4,200 "
TOTAUX. fr.		693,200 85	308,000 "	1,001,200 85

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR.

NUMÉRO DES ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CHARGES ORDINAIRES.	CHARGES EXTRAORDINAIRES.	TOTAL.
CHAPITRE PREMIER.				
<i>Administration centrale.</i>				
Art. 1.	Traitement du Ministre	21,000 "	"	205,000 "
— 2.	Id. des fonctionnaires, employés et gens de service.	158,000 "	"	
— 3.	Matériel	24,000 "	"	
— 4.	Frais de déplacement.	2,000 "	"	
CHAPITRE II.				
<i>Pensions et secours.</i>				
— 1.	Pensions à accorder à des fonctionnaires ou employés.	6,500 "	"	21,000 "
— 2.	Secours, continuation ou avance des pensions à accorder par le Gouvernement à d'anciens employés belges aux Indes du ci-devant Gouvernement des Pays-Bas ou à leurs veuves	10,000 "	"	
— 3.	Secours à des employés ou veuves d'employés qui, sans avoir droit à la pension, ont néan- moins des titres à l'obtention d'un secours à raison d'une position malheureuse . . .	4,500 "	"	
CHAPITRE III.				
<i>Frais de l'administration dans les provinces.</i>				
— 1.	Province d'Anvers.	111,640 "	"	1,156,330 "
— 2.	Id. du Brabant.	131,150 "	"	
— 3.	Id. de la Flandre occidentale	141,715 "	"	
— 4.	Id. de la Flandre orientale	148,230 "	"	
— 5.	Id. du Hainaut.	141,305 "	"	
— 6.	Id. de Liège	132,540 "	"	
— 7.	Id. du Limbourg	118,280 "	"	
— 8.	Id. du Luxembourg	130,330 "	"	
— 9.	Id. de Namur	101,140 "	"	
CHAPITRE IV.				
<i>Instruction publique.</i>				
— 1.	Frais des trois universités	384,900 "	"	743,200 "
— 2.	Frais de l'école industrielle à Gand.	10,000 "	"	
— 3.	Traitemens et autres frais de l'inspecteur des athénées et collèges et de son commis . .	9,000 "	"	
— 4.	Athénées et collèges.	85,300 "	"	
— 5.	Indemnités aux professeurs démissionnés dans les athénées et les collèges.	12,000 "	"	
— 6.	Instruction primaire	242,000 "	"	
A REPORTER. . . . fr.		2,125,530 "	"	2,125,530 "

SUITE DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR.

NUMÉRO DES ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CHARGES ORDINAIRES.	CHARGES EXTRAORDINAIRES.	TOTAL.
	Report. . . . fr.	2,125,530 »	»	2,125,530 »
	CHAPITRE V.			
	<i>Cultes.</i>			
Art. 1.	Culte catholique	3,352,900 »	»	
— 2.	Id. protestant.	65,000 »	»	
— 3.	Id. israélite	10,000 »	»	3,472,900 »
— 4.	Secours	45,000 »	»	
	CHAPITRE VI.			
	<i>Garde civique.</i>			
— 1.	Frais de voyage et d'administration . . .	12,000 »	»	
— 2.	Prix à distribuer pour l'exercice au tir. . .	20,000 »	»	48,000 »
— 3.	Réparations et entretien des armes de la garde civique	16,000 »	»	
	CHAPITRE VII.			
	<i>Subsides aux villes ou communes dont les revenus sont insuffisants.</i>			
— uniq.	Subsides aux villes ou communes dont les revenus sont insuffisants	100,000 »	»	100,000 »
	CHAPITRE VIII.			
	<i>Travaux publics.</i>			
— 1.	Routes	2,100,000 »	»	
— 2.	Canaux	107,450 »	»	
— 3.	Ports et côtes	298,100 »	»	
— 4.	Phares, fanaux et pilotage	23,204 »	»	3,551,334 »
— 5.	Polders	500,000 »	»	
— 6.	Bâtimens civils.	224,700 »	»	
— 7.	Personnel	297,880 »	»	
	CHAPITRE IX.			
	<i>Service des mines.</i>			
— uniq.	Service des mines.	85,000 »	»	85,000 »
	CHAPITRE X.			
	<i>Commerce, industrie, agriculture.</i>			
— 1.	Commerce, industrie.	300,000 »	»	
— 2.	Agriculture	325,500 »	»	625,500 »
	A REPORTER. . . . fr.	10,008,264 »	»	10,008,264 »

SUITE DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR.

NUMÉRO DES ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CHARGES ORDINAIRES.	CHARGES EXTRAORDINAIRES.	TOTAL.
	REPORT. . . . fr.	10,008,264 "	"	10,008,264 "
	CHAPITRE XI.			
	<i>Lettres, sciences et arts, monument de la Place des Martyrs, fonds provenant des brevets, service de santé.</i>			
Art. 1.	Lettres, sciences et arts.	233,440 "	"	
— 2.	Monumens de la place des martyrs . . .	30,000 "	"	
— 3.	Primes et encouragement aux arts et à l'industrie, aux termes de la loi du 25 janvier 1817, sur les fonds provenant des droits de brevets et frais occasionnés par la délivrance des brevets	10,000 "	"	318,440 "
— 4.	Service de santé	45,000 "	"	
	CHAPITRE XII.			
	<i>Archives du Royaume.</i>			
— 1.	Frais d'administration. Personnel . . .	19,400 "	"	
— 2.	Id. Matériel . . .	2,000 "	"	
— 3.	Archives de l'État dans les provinces (traitemens des conservateurs et autres dépenses).	9,000 "	"	
— 4.	Frais d'inspection des archives dans les provinces et frais de recherche et de recouvrement des archives manquantes	1,000 "	"	33,000 "
— 5.	Frais d'impression des inventaires des archives appartenant à l'État	1,000 "	"	
	CHAPITRE XIII.			
	<i>Fêtes nationales.</i>			
— uniq.	Frais de célébration des fêtes nationales, expositions d'objets d'art et d'industrie, réunions musicales	50,000 "	"	50,000 "
	CHAPITRE XIV.			
	<i>Récompenses honorifiques et pécuniaires.</i>			
— uniq.	Médailles ou récompenses pécuniaires pour actes d'humanité et de dévouement. . .	10,000 "	"	10,000 "
	CHAPITRE XV.			
	<i>Statistique générale.</i>			
— uniq.	Frais de publication des travaux de la direction de la statistique générale	2,540 "	"	2,540 "
	CHAPITRE XVI.			
	<i>Dépenses diverses.</i>			
— uniq.	Crédit ouvert pour dépenses imprévues. .	60,000 "	"	60,000 "
	TOTAUX. . . . fr.	10,482,244 "	"	10,482,244 "

MINISTÈRE DE LA GUERRE.

NUMÉRO DES ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CHARGES ORDINAIRES et EXTRAORDINAIRES.	TOTAL.
CHAPITRE PREMIER. — Administration centrale.			
Art. 1.	Traitement et indemnité du Ministre	25,000 "	246,000
— 2.	Traitement des employés	166,000 "	
— 3.	Frais de route et de séjour	3,000 "	
— 4.	Matériel du Ministère	52,000 "	
CHAPITRE II. — Soldes et masses de l'armée.			
— 1.	État-major-général	653,496 25	34,454,933 80
— 2.	État-major des places	225,604 60	
— 3.	Intendance militaire	143,790 30	
— 4.	État-major et employés d'artillerie	257,698 90	
— 5.	État-major et employés du génie	236,610 20	
— 6.	Troupes d'artillerie	6,415,178 75	
— 7.	Troupes du génie	424,000 "	
— 8.	Troupes d'infanterie	15,070,778 60	
— 9.	Troupes de cavalerie	9,504,278 20	
— 10.	Gendarmerie	1,523,496 "	
CHAPITRE III. — Frais divers et indemnités.			
— 1.	Indemnité pour frais de bureau	113,390 "	458,390 "
— 2.	Frais de police	20,000 "	
— 3.	Frais de route et séjour	75,000 "	
— 4.	Transports généraux	100,000 "	
— 5.	Chauffage et éclairage de corps de gardes	150,000 "	
CHAPITRE IV. — Service de santé.			
— 1.	Administration centrale	25,250 "	569,938 35
— 2.	Pharmacie centrale	109,150 "	
— 3.	Hôpitaux sédentaires. Personnel	235,538 35	
— 4.	Id. Matériel	200,000 "	
CHAPITRE V. — Établissements militaires.			
— 1.	École militaire	100,000 "	126,000 "
— 2.	Haras	26,000 "	
CHAPITRE VI. — Matériel de l'artillerie et du génie.			
— 1.	Matériel de l'artillerie	1,410,000 "	2,910,000 "
— 2.	Matériel du génie	1,500,000 "	
CHAPITRE VII. — Traitemens de disponibilité, non-activité et pensions.			
— uniq.	Traitemens de disponibilité, non-activité et pensions	590,000 "	590,000 "
CHAPITRE VIII. — Traitemens divers.			
— 1.	Traitemens des aumôniers et desservans	12,620 "	74,571 42
— 2.	Id. d'employés temporaires	24,850 "	
— 3.	Id. de chevaliers et secours sur les fonds de Waterloo	37,101 42	
CHAPITRE IX. — Fourrages en nature et indemnité représentative.			
— uniq.	Fourrages en nature et indemnité représentative	338,829 50	338,829 50
CHAPITRE X. — Dépenses imprévues.			
— uniq.	Dépenses imprévues	231,336 93	231,336 93
TOTAUX fr.		40,000,000 "	40,000,000 "
* Les charges extraordinaires qui figurent dans cette somme peuvent être évaluées à 16,000,000 de francs.			

MINISTÈRE DES FINANCES.

NUMÉRO DES ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CHARGES ORDINAIRES.	CHARGES EXTRAORDINAIRES.	TOTAL.
CHAPITRE PREMIER.				
<i>Administration centrale.</i>				
Art. 1.	Traitement du Ministre et indemnité de logement.	25,600 "	"	
— 2.	Id. des fonctionnaires et employés.	458,500 "	15,000 "	
— 3.	Frais de tournée	6,500 "	"	655,700 "
— 4.	Matériel	42,000 "	500 "	
— 5.	Service de la monnaie	7,200 "	4,000 "	
— 6.	Magasin général des papiers.	97,000 "	"	
CHAPITRE II.				
<i>Administration de la trésorerie dans les provinces.</i>				
— 1.	Traitemens des administrateurs du trésor. .	80,000 "	"	320,000 "
— 2.	Caisse générale de l'État	240,000 "	"	
CHAPITRE III.				
<i>Administration des contributions directes, douanes et accises, garantie, etc.</i>				
— 1.	Traitemens des fonctionnaires et employés du service sédentaire, autres que les receveurs	714,190 "	"	
— 2.	Traitemens et remises des comptables. . .	1,852,790 "	"	
— 3.	Id. des fonctionnaires et employés du service actif	4,144,300 "	"	7,123,650 "
— 4.	Frais de bureaux et indemnités.	263,470 "	"	
— 5.	Matériel et dépenses diverses	148,900 "	"	
CHAPITRE IV.				
<i>Administration de l'enregistrement, des domaines et forêts.</i>				
— 1.	Traitemens fixes des fonctionnaires . . .	698,520 "	18,160 "	
— 2.	Remises des receveurs	680,550 "	21,860 "	1,726,790 "
— 3.	Matériel et dépenses diverses	307,700 "	"	
CHAPITRE V.				
<i>Administration des postes et messageries.</i>				
— 1.	Traitemens des fonctionnaires et employés .	276,600 "	"	
— 2.	Matériel et dépenses diverses	330,687 "	"	817,287 "
— 3.	Service rural	210,000 "	"	
CHAPITRE VI.				
<i>Administration du cadastre.</i>				
— 1.	Traitemens des fonctionnaires et employés .	237,670 "	"	
— 2.	Matériel et dépenses diverses	34,800 "	400,000 "	672,470 "
TOTAUX . . . fr.		10,856,377 "	459,920 "	11,315,897 "

TITRE IV. — REMBOURSEMENTS.

NUMÉRO DES ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CHARGES		TOTAL.
		ORDINAIRES.	EXTRAORDINAIRES.	
CHAPITRE PREMIER.				
<i>Non-valeurs.</i>				
Art. 1.	Non-valeur sur l'impôt foncier 2/3	212,000	"	} 663,000 "
— 2.	Id. sur l'impôt personnel	350,000	"	
— 3.	Id. sur les patentes	91,000	"	
— 4.	Id. sur les redevances des mines	10,000	"	
CHAPITRE II.				
<i>Restitutions.</i>				
— 1.	Restitution de droits et amendes	250,000	"	} 370,000 "
— 2.	Attribution d'amendes, saisies et confiscations opérées par l'administration des contribu- tions	120,000	"	
TOTAUX fr.		1,033,000	"	1,033,000 "

RÉCAPITULATION.

TITRE PREMIER.				
DETTE PUBLIQUE.	10,289,894 17	604,500 "	10,864,394 17	
TITRE II.				
DOTATIONS	3,294,332 95	"	3,294,332 95	
TITRE III.				
SERVICES GÉNÉRAUX.	Justice	5,440,172 "	"	5,440,172 "
	Affaires étrangères.	647,200 "	44,000 "	691,200 "
	Marine	693,200 85	308,000 "	1,001,200 85
	Intérieur	10,482,244 "	"	10,482,244 "
	Guerre	25,000,000 "	15,000,000 "	40,000,000 "
	Finances	10,856,377 "	459,520 "	11,315,897 "
TITRE IV.				
REMBOURSEMENTS.	1,033,000 "	"	1,033,000 "	
TOTAUX GÉNÉRAUX. . . . fr.		67,706,420 97	16,416,020 "	84,122,440 97

DÉPENSES POUR ORDRE.

Frais d'expertises de la contribution personnelle. fr. 40,000
Frais d'ouverture des entrepôts — 14,000

Présenté au Roi le 11 novembre 1834 par le Ministre des Finances ad interim.

Avg. DUVIVIER.

Approuvé :

LÉOPOLD.

L2

24